



Commune de Ferpicloz

Révision générale du plan d'aménagement local

Programme d'équipement

Dossier d'approbation

Echelle 1:2'000

6 août 2021

Tableau des coûts de l'équipement

Secteur	Prio-rité	Montant (CHF) à la charge de la Commune	Horizon de réalisation			Étape d'aménagement au PAZ
			5 ans	10 ans	15 ans	
Art. 42 RF (quartier Schornoz, route des Etangs)	1	110'000				2
Adaptations générales de l'équipement de base	-	1'940'000				-

Mis en consultation publique par parution dans la Feuille officielle (FO)

n° du

Adopté par le Conseil communal de Ferpicloz

le

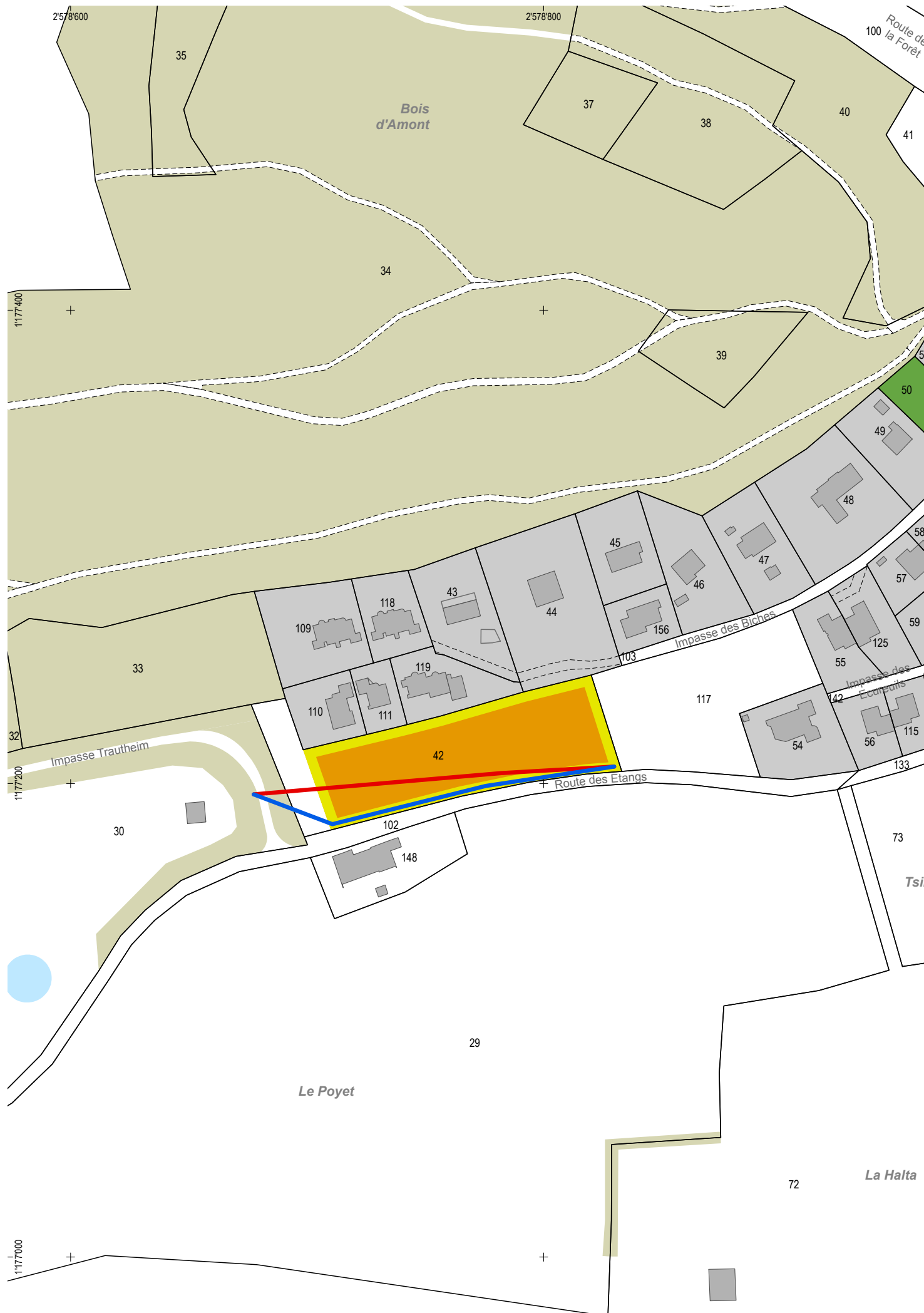
La Secrétaire

Le Syndic

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC)

le

Le Conseiller d'Etat, Directeur



Légende

Equipement à réaliser par la Commune

- Secteur à équiper (étape 2 d'aménagement au plan d'affectation des zones)
- Collecteur des eaux mixtes à supprimer (tracé indicatif)
- Collecteur des eaux usées à créer (tracé indicatif)

Informations indicatives

- Terrain bâti ou largement bâti
- Terrain propre à la construction
- Terrain propre à la construction dans 5 ans
- Surface boisée
- Etang

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch

Mandat : 1427 / st, pa
Document : 2_PE_Ferpicloz.mxd
Format : A3